Atelier de quartier – Le Parc de la Bergerie (Cronenbourg)

Réunion du mercredi 22 mars 2023, de 17h30 à 19h
Sur site, dans le parc de la Bergerie

Personnes présentes :

- 5 habitant-es
- Frédéric AUNEAU, responsable du département espaces verts urbains, Direction des espaces publics et naturels
- Juliette HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne, Direction de territoire
- Tatiana MATTERN, correspondante de quartier, Direction de territoire

La réunion a eu lieu sur site, dans le parc de la bergerie, à la demande des habitants lors de la dernière rencontre.

M. Frédéric AUNEAU, responsable du département espaces verts urbains à la Direction des espaces publics et naturels de la Ville de Strasbourg, s'était rendu disponible pour échanger avec les habitants sur leur projet et répondre à leurs éventuelles interrogations, par exemple la répartition du budget et la gestion des espaces verts, la réorganisation des corbeilles, etc.

Contenu et visuel pour le panneau

Les habitants ont pu réagir sur la proposition du visuel travaillé par la Direction de territoire à partir des demandes exprimées lors de la réunion précédente. Un habitant avait également travaillé sur une carte qu'il a proposée aux autres participants.

Modifications ou ajouts à apporter : voir également la proposition dans le PDF ci-joint

- Fond de carte : ne pas prendre une photo aérienne mais plutôt demande à l'agence de graphisme de faire un croquis en couleur, avec les chemins.
- Écrire les repères principaux autour du parc : route de Hochfelden, rue du Rieth, CSC (la question du nom ?), collège
- Ajouter une phrase sur le civisme en haut des pictogrammes : propositions :
    - Respectez le parc comme si c'était votre jardin
    - Le parc est notre bien commun, respectons-le !
    - Et si on respectait notre parc ?
- Agrandir les pictogrammes sur le carte (mettre en cohérence avec la carte des balades nature)
- Modifier les pictogrammes :
    - enlever le vélo sur le pictogramme des motos
    - modifier les phrases accolées aux pictogrammes
    - ajouter pictogramme bruit + phrase "ce parc est un espace de calme, évitez de faire du bruit" (phrase proposées par les habitants)
- Mettre en surbrillance tout la zone de l'aire d'ébats
- En revanche, garder uniquement les pictogrammes sur les trois barbecue (ce n'est pas une zone générale)
- Ajouter les chemins éclairés (cf plan proposé par un habitant)
- Ajouter l'adresse mail + téléphone de la direction de territoire + phrase d'accroche pour un renvoi sur le site https://signaler.strasbourg.eu/
- Ajouter bandeau strasbourg.eu en haut et bandeau en bas de la carte avec contact + site
- Faire 3 plans pour mettre sur chaque plan/emplacement "Vous êtes ici"

Emplacements et format des panneaux

Dans un deuxième temps, le groupe a travaillé sur le ou les emplacements pour installer le panneau d'orientation et de sensibilisation.

En faisant le tour du parc, 3 emplacements ont été identifiés : voir carte et photos sur le PDF ci-joint :

1) Panneau existant : c'est un point central du parc et le panneau est très grand (format 80 x 120). Pour repère, le format A0 est de 84 x 119 cm. La structure pour porter le panneau est disponible et la pose sera peu coûteuse et pourra être prise en charge par le Service des Espaces Verts et de Nature.

2) Entrée du parc côté collège : on pourrait accrocher le panneau sur le grillage, à côté du sélectif (passage pour vélos) qui fait 80cm de haut. Le coût d'installation serait réduit et pourra être pris en charge par le Service des Espaces Verts et de Nature.

3) Entrée près du tunnel vers la rue des Ormes : au croisement de deux entrées du parc, il faut que le panneau soit visible depuis les deux accès. Il n'y a pas de support existant, aussi il faut envisager d'installer le panneau sur une structure de type deux poteaux en bois (à budgéter). Pour l'emplacement exact, deux options sont envisageables :
    - Installer le panneau près de la ganivelle (petite clôture en bois autour d'une végétation libre), en cachant les deux poteaux bois par la ganivelle. Cela a l'avantage de ne pas ajouter un panneau seul et d'être proche de l'éclairage.
    - Installer le panneau dans le « triangle », à côté de l'arbre. C'est peut-être plus visible.

Prochaines étapes

La Ville va solliciter une agence de graphisme, Grafiti, avec laquelle d'autres projets sont en cours de réalisation. L'objectif est de donner une cohérence visuelle entre les projets en cours.

Le budget nécessaire pour la prestation de l'agence sera pris sur l'enveloppe de la Participation Citoyenne disponible pour les ateliers de quartier, à savoir 4000€ pour Cronenbourg Sud et 4000€ pour Cronenbourg Nord.

Les devis seront présentés aux habitants.

La prochaine réunion sera fixée par la Ville une fois que l'agence aura fait un retour avec une proposition.